



Golf V

Remplacement des lampes

La procédure spécifique suivante est à prendre en compte en cas de remplacement des lampes. Si une lampe défectueuse est décelée lors du contrôle des fonctions d'éclairage, le contact doit être coupé avant de procéder au remplacement. Si la lampe est remplacée alors que le contact est encore mis, la nouvelle lampe ne fonctionnera pas non plus. Ceci s'explique par le fait que le véhicule, lorsque le contact est mis, effectue un contrôle dit "à froid". Lors de ce contrôle (résistance ohmique des lampes), le bon fonctionnement du système d'éclairage est testé. Si une lampe défectueuse est décelée, par exemple le feu stop arrière droit, la tension d'alimentation de cette lampe est tout simplement coupée. Si, après la mise du contact et le remplacement réussi de la lampe, le calculateur d'éclairage n'enregistre plus de défauts, la tension d'alimentation est de nouveau "activée".

